

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 18 décembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15 et 16 décembre 2015

2015 DGRI 80 Subvention de 9 700 euros à l'association Forum international pour la paix et la réconciliation au Moyen Orient – FIPRMO (12^{ème}).

M. Patrick KLUGMAN, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1115-1, L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 1^{er} décembre 2015 par lequel M^{me} la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'association Forum international pour la paix et la réconciliation au Moyen Orient, Paris 12^{ème} ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick KLUGMAN, au nom de la 7^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 9 700 euros est attribuée à l'association Forum international pour la paix et la réconciliation au Moyen Orient, 57 RUE de Lyon, 75012 Paris (n° simpa 185242 ; dossier 2015_08263).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur la VF 07002, chapitre 65, article 6574, Fonction 048, Fonds 120, CF 07 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2015 et suivants, au titre des relations internationales.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO